ASSOCIATION REBONDS

25, av. du Général Marigny
79140 CERIZAY
05.49.80.65.80
contact@rebonds.info

LE PROJET ASSOCIATIF

2023 – 2027

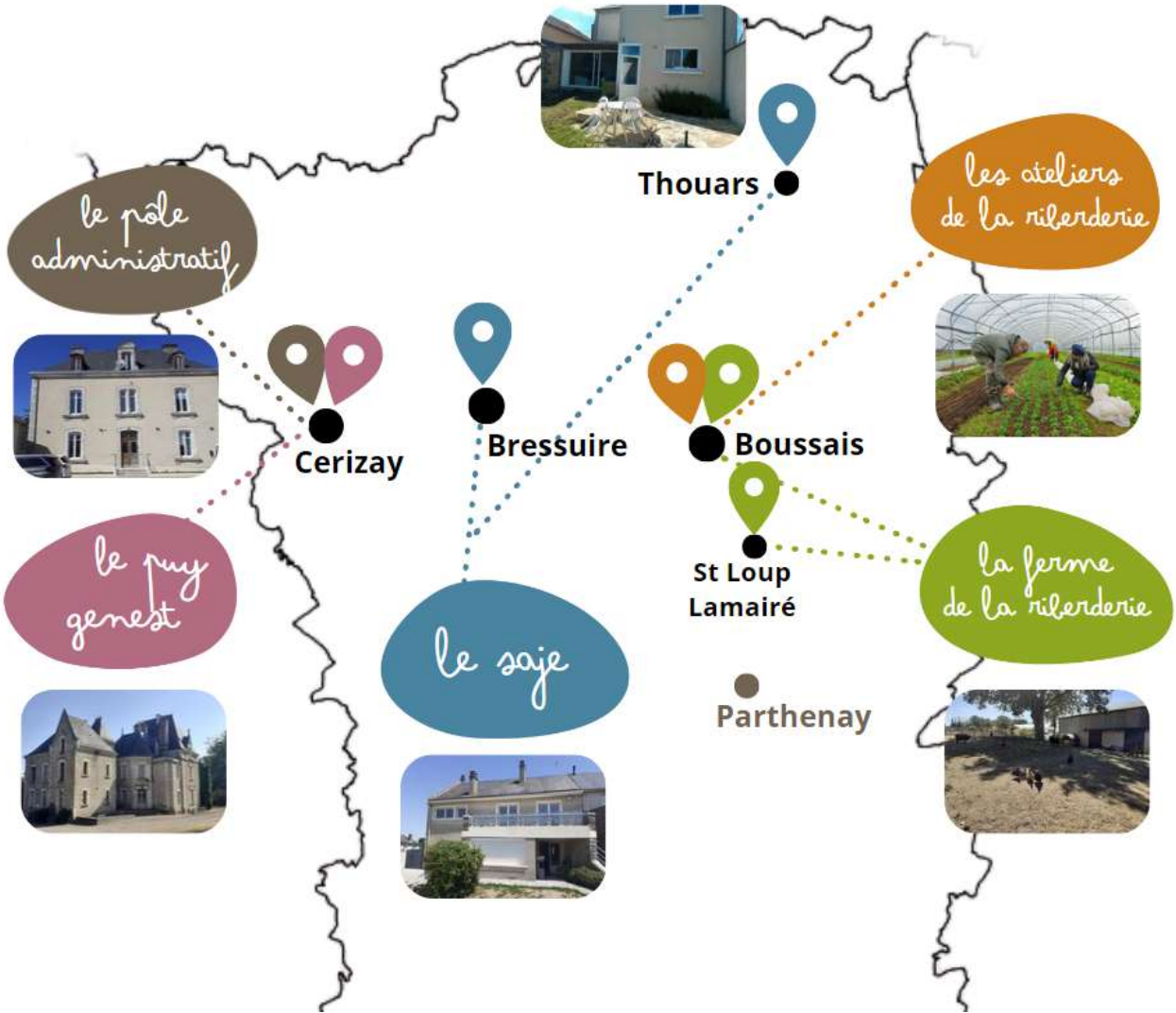

La politique associative dont les administrateurs ont la responsabilité est nécessairement évolutive.

Dans ce contexte, le projet associatif permet de définir les valeurs, les principes et les orientations de l'association à partir de son histoire, de son environnement et de son fonctionnement.

Il constitue un outil de pilotage de l'association pour la gouvernance et la direction. Il sert de base à l'élaboration des projets d'établissement et de services.

Le projet associatif contribue à faire valoir l'identité particulière de l'association. Il s'inscrit dans le travail d'analyse territoriale, de concertation et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires. Il apporte de la cohésion en proposant à tous les membres de l'association, administrateurs et salariés, une vision commune de ses objectifs et de ses axes d'actions futures.

I – L'histoire de l'association

A/ Une association d'initiative et de création cerizéennes

L'association REBONDS est née de la convergence entre le projet personnel d'un professionnel de l'action sociale, un contexte institutionnel et des circonstances conjoncturelles locales.

Aux termes du schéma directeur de protection de l'enfance de 2001, le Conseil Général des Deux Sèvres avait en effet souhaité renforcer ses actions d'Aide Sociale à l'Enfance en dotant le nord du département d'un nouvel équipement.

La ville de Cerizay, soucieuse d'une politique sociale et éducative avec des initiatives innovantes et globales dans les secteurs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et des équipements et services nombreux pour une ville de cette taille (espace petite enfance, relais assistantes maternelles, passerelle école maternelle, centre socio-culturel) s'est mobilisée sur cet objectif.
C'est dans ce contexte que la rencontre entre un professionnel de l'action sociale et la municipalité de Cerizay a permis de créer l'association REBONDS, d'en construire le projet initial et d'initier les partenariats utiles avec les services de la ville, le milieu scolaire et les autres associations locales.
A la même époque, la possibilité pour la Ville de Cerizay d'acquérir la propriété de 14 hectares comprenant le château du Puy Genest et le parc alentour lui a permis, tout à la fois, de créer un grand parc public en bordure du centre-ville , d'agrandir l'EHPAD mitoyen, d'aménager et d'accueillir dans le château la Maison d'Enfants à Caractère Social de l'Association REBONDS.

B/ Un développement au service de l'ensemble du territoire du nord Deux-Sèvres

Depuis sa création, l'Association REBONDS s'attache à ajuster les réponses apportées aux enfants et aux familles qu'elle accompagne dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance, au plus proche des besoins identifiés sur le territoire.

C'est en ce sens qu'en 20 ans d'existence, REBONDS a développé sur l'ensemble du Nord Deux-Sèvres une pluralité de solutions d'accueil adaptées, réactives et évolutives centrées sur l'intérêt des enfants confiés au service de l'aide sociale à l'enfance du Département.

2005

L'association R.E.B.O.N.D.S (Réseau Enfance BOcage Nord Deux-Sèvres) est créée. Son siège est à Cerizay.

JANVIER 2007

15 PLACES

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) ouvre ses portes. Les premiers enfants investissent les 3 appartements fraichement rénovés.

NOVEMBRE 2007

Ouverture de deux nouvelles modalités d'accompagnement : SAF (Service d'Accueil Familial) et REF (Relais Enfant Famille) on parle aussi de "placement à domicile"

+ 15 PLACES

+ 15 PLACES

NOVEMBRE 2014

+ 3 PLACES

Le SAF grossit et accueille désormais 18 enfants/jeunes.

MARS 2015

Ouverture d'un nouveau service : la Ferme de la Riberderie qui accompagne en Accueil Familial ou en hébergement autonome des jeunes en situation dite complexe avec comme support éducatif les activités de la ferme.

+ 10 PLACES

SEPTEMBRE 2016

Pour répondre à la commande du Département, REBONDS doit accompagner plus d'enfants en conservant le même budget... la solution est :

- 10 PLACES

La MECS ferme un appartement (4 places), 1 accueil en SAF et 5 accueils en REF

et en contrepartie

+ 20 PLACES

Ouverture d'un nouveau service : le SAJE (Service d'Accueil de Jour Educatif)

2017

La Ferme de la Riberderie s'adapte à la réalité des besoins et propose 2 modes de prise en charge : avec hébergement et sans (accueil de jour).

2018

+ 6 PLACES

Le SAJE accompagne 6 jeunes supplémentaires.

JANVIER 2021

Réouverture du troisième appartement de la MECS

+ 4 PLACES

SEPTEMBRE 2022

Ouverture d'un nouveau service : les Ateliers de la Riberderie.
Une nouvelle activité pour REBONDS : un chantier d'insertion pour adultes.

2 ÈME SEMÈSTRE 2023

Extension progressive du SAJE sur le Thouarsais.
Le SAJE s'étend à tout le nord Deux-Sèvres et accompagne au total
36 enfants/jeunes.

+ 10 PLACES

OCTOBRE 2023

Ouverture d'un nouveau site à St Loup-Lamairé pour accueillir en hébergement les jeunes accompagnés par la Ferme de la Riberderie.

FIN AOÛT 2024

Fin du partenariat avec le Département des Deux-Sèvres. La Ferme de la Riberderie n'accueille que des jeunes confiés par d'autres départements.

DECEMBRE 2024

Fermeture des Ateliers de la Riberderie

1 ER JANVIER 2025

Extension du SAF passage à 27 jeunes accueillis en famille d'accueil pour éviter les ruptures des jeunes dépendant des départements extérieurs.

+ 10 PLACES

Le logo de l'association représente un kangourou, symbole de la protection et de la parentalité mais aussi du rebond, c'est-à-dire de la capacité à se reconstruire et poursuivre son chemin de vie positivement après une épreuve de vie difficile.

Il se compose d'un dégradé de quatre couleurs représentant chacune un service. Le Puy Genest est représenté par le rose : couleur de la protection, de la chaleur et de la délicatesse ; le SAJE par le bleu : la couleur de la communication, de la sécurité et de la confiance; la Ferme de la Riberderie par le vert : couleur de la nature, de la croissance et de l'équilibre, et enfin les Ateliers de la Riberderie par le orange : couleur de l'énergie, la créativité et le plaisir.

II – La gouvernance de l'association

A/ Des administrateurs au travail avec l'équipe de direction et en lien avec l'ensemble de la communauté professionnelle

Les administrateurs de REBONDS et l'équipe de Direction travaillent en étroite collaboration pour assurer une cohérence entre le projet associatif et les actions concrètes qui en découlent dans l'accompagnement des enfants et de leur famille, toujours centrées sur leur intérêt. Cela se traduit par des temps d'échanges fréquents et réguliers entre la Présidence et la Direction, la tenue mensuelle d'un Conseil d'Administration ou d'une réunion de Bureau ainsi que des rencontres à chaque fois que nécessaire autour de projets nécessitant l'expertise de membres du Conseil d'Administration pour faciliter certaines prises de décisions.

Les administrateurs sont invités aux temps forts des services ainsi que lors de la réunion générale organisée chaque mois de juin.

B/ Des administrateurs concrètement attentifs à la vie des services

Lors de chaque Conseil d'Administration, un point est réalisé concernant la vie de chacun de services : actualité des effectifs et des prises en charge, mouvement de personnels, projets de séjours, activités culturelles… Les éléments sont préparés, étayés et illustrés par les Chefs de Service et présentés par la Direction. Les Chefs de Service peuvent être invités au Conseil d'Administration pour parler de la vie de leur service.

C/ Des administrateurs soucieux de la gestion des ressources humaines et de la bonne situation économique et financière de l'association

Les administrateurs sont impliqués dans la gestion économique et financière de l'Association. Ils sont associés de manière systématique aux temps de dialogue de gestion tenus par les financeurs. La présence sur ces temps de travail est organisée en binômes représentatifs de l'Administration et de la Direction. Un compte rendu de ces temps est fait au Bureau et au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, la Direction et la comptable de l'Association effectuent tous les deux mois un contrôle budgétaire détaillé dont les résultats sont présentés aux administrateurs.

Enfin, les administrateurs participent activement au recrutement des cadres de l'Association. Lorsqu'un candidat est retenu par le jury initial, celui-ci est reçu lors d'un second entretien en présence de la direction et d'administrateurs. C'est seulement à l'issue de ce temps d'échanges que la décision est prise sur la validation ou non de la candidature.

III – Les valeurs de l'association

A/ L'égalité

L'Association REBONDS s'engage à traiter de manière égale tous les enfants accueillis et les familles accompagnées par ses services, sans discrimination ni favoritisme à raison de leurs origines, de leurs nationalités et des conditions de leurs séjours en France, de leurs genres, de la situation économique et sociale de leurs familles, ou de toutes autres caractéristiques personnelles.

B/ La laïcité

L'Association REBONDS affirme son indépendance par rapport aux différents courants de pensées ou croyances religieuses.

Elle revendique sa neutralité politique et se refuse à toutes références à des dogmes.

Elle garantit la liberté de culte et d'expression.

C/ La tolérance

L'Association REBONDS s'engage à reconnaître et respecter le droit des enfants et des familles à exprimer leurs idées ainsi que leurs modes de vie et leurs projets.

D/ La dignité

L'Association REBONDS intervient auprès des enfants et de leurs familles dans le respect de leurs individualités et des liens qui les unissent.

L'enfant est respecté comme un être en devenir.

L'Association REBONDS s'engage à respecter la dignité et l'intégrité des enfants et des familles qu'elle accompagne en étant garante de la confidentialité des éléments de leurs parcours de vie.

IV – Les principes de l'association

A/ S'assurer que le projet pour et avec l'enfant et sa famille est toujours au cœur de l'action associative

1°) Valoriser les compétences de l'enfant et de sa famille

L'Association REBONDS considère que croire aux potentiels et à l'évolution de l'enfant et de la famille fonde l'action éducative.

La mise en valeur des compétences de l'enfant et des membres de sa famille est primordiale. Les avancées et les réussites qu'elle permet doivent prendre le pas sur la réalité des difficultés et des échecs répétés ou accumulés.

2°) Garantir la continuité de la prise en charge éducative et prévenir les ruptures grâce à la synergie entre les services

La pluralité des modalités d'accueil proposées au sein des services de l'Association REBONDS permet de prévenir et d'éviter les ruptures dans la prise en charge éducative des enfants. L'articulation entre les différents dispositifs favorise un accueil adapté pour chaque enfant qui peut être ajusté en cas de nécessité dans le cadre d'une réflexion transversale entre les services.

3°) Maintenir les liens de fratrie

Le principe fondateur de l'Association REBONDS réside dans l'accueil et/ou le regroupement de fratries pour maintenir les liens familiaux et participer au maintien d'une histoire commune entre frères et sœurs malgré la situation de placement.

B/ Apporter des réponses adaptées et innovantes

1°) Identifier les besoins, les problématiques et le contexte en matière d'aide sociale à l'enfance

L'Association REBONDS s'inscrit dans une dynamique d'innovation afin de répondre à l'évolution des problématiques repérées auprès des enfants et des familles qu'elle accompagne. Elle sait se montrer force de proposition pour la création de nouveaux dispositifs auprès du Département, chef de file de la protection de l'enfance sur le territoire.

2°) Perpétuer une offre plurielle et évolutive

L'Association REBONDS propose une pluralité de solutions de prise en charge et d'accompagnement qui s'avèrent complémentaires. Pour préserver cette complémentarité elle coordonne les différents dispositifs mis en œuvre, en lien avec les services de l'aide sociale à l'enfance.

3°) Intervenir dans le cadre administratif et judiciaire

Conformément au cadre législatif, l'Association REBONDS s'efforce de recueillir l'adhésion des enfants et de leurs familles. Elle fait donc le choix d'intervenir dans un cadre administratif à chaque fois que cela s'avère possible. Le Juge des Enfants ne doit être sollicité qu'en dernier recours lorsque le danger perdure et que les représentants de l'autorité parentale n'adhèrent plus aux aides proposées.

C/ Promouvoir et préserver tous les partenariats indispensables

1°) Avec les institutionnels

L'Association REBONDS collabore activement avec les services d'aide sociale à l'enfance des Départements et l'ensemble des services publics et des organismes susceptibles d'intervenir dans la prise en charge des enfants qu'elle accueille et de leurs familles.

2°) Avec les acteurs locaux du quotidien

L'Association REBONDS veille à ce que les enfants qu'elle accueille s'intègrent du mieux possible dans leur environnement scolaire et de loisirs, et nouent des relations sociales et amicales structurantes.

3°) Au sein du réseau associatif

L'Association REBONDS s'inscrit dans un travail collectif au sein du réseau des associations de protection de l'enfance des Deux-Sèvres, RAMPE 79, et au sein de la délégation Limousin Poitou-Charentes et de la Conférence Nationale des Associations de Protection de l'Enfance, la CNAPE.

D/ Garantir les compétences et l'accompagnement des équipes pluridisciplinaires

1°) La formalisation des procédures de recrutement

Pour garantir la transparence des recrutements au sein de l'Association REBONDS, une procédure formalisée est mise en place : publicité interne et externe des offres d'emploi, composition différenciée des jurys de recrutement selon le poste proposé, grille d'évaluation des candidatures et des entretiens, décision de recrutement collégiale.

2°) Les enjeux du recrutement et de la formation

L'Association REBONDS évolue dans un contexte de difficultés de recrutement dans les métiers du secteur médico-social et de contraintes budgétaires ne lui permettant pas toujours d'embaucher au niveau de qualification et d'expérience souhaités. Cependant, elle s'emploie à maintenir les meilleures compétences en offrant une formation continue à l'ensemble des salariés leur permettant d'actualiser et d'accroître leurs connaissances, d'améliorer leur pratique et de favoriser leur promotion professionnelle.

3°) L'encadrement qualifié et la supervision au service des échanges et de la réflexion collective

L'Association REBONDS s'attache à constituer des équipes éducatives solides au sein desquelles chacun est en capacité de s'inscrire dans une réflexion et un exercice professionnel collectifs. Pour ce faire, les différents services sont animés par des encadrants qualifiés et expérimentés en matière de protection de l'enfance et soutenus par des dispositifs d'analyse de la pratique et de supervision.

V – Les orientations de l'association

A/ Dynamiser le renouvellement des administrateurs et accroître leur implication

Les membres de l'association REBONDS doivent s'employer à rechercher de nouveaux administrateurs, leur proposer une découverte de l'association et une information sur les dispositifs et les réalités de la protection de l'enfance attractives.

Les administrateurs de l'association REBONDS s'organisent pour qu'à chaque service de l'association soit associé un binôme d'administrateurs en lien plus étroit avec la vie de ce service.

B/ Favoriser l'équilibre entre notre relation première avec les services ASE de notre département et notre ouverture aux services ASE des départements extérieurs

L'association REBONDS entend consolider la démarche CPOM initiée par le Conseil Départemental et ce, en concertation permanente avec les trois autres associations concernées (la Salamandre, l'UPE et l'APLB).

L'association REBONDS travaille à accroître son offre aux départements extérieurs pour permettre la continuité du placement d'enfants dont le dossier est dépaysé à raison du déménagement de leur famille. Cette offre permet par ailleurs de garantir l'équilibre budgétaire par des recettes hors CPOM et la mise à disposition des places offertes à la Riberderie.

C/ Porter une attention particulière à l'intégration et à la montée en compétence des salariés

L'association REBONDS est particulièrement attentive à l'organisation de l'accueil des salariés nouveaux arrivants en faisant en sorte que, quelle que soit leur affectation, cet accueil leur permette de découvrir le plus complètement possible l'ensemble des services de l'association et leur synergie.

La volonté de favoriser la montée en compétence des salariés et leur promotion professionnelle, en interne mais aussi à l'externe, est au cœur de l'élaboration des plans de formation individuels et collectifs.

D/ Persévérer dans la démarche qualité en organisant des groupes de travail thématiques

En référence aux dispositifs réglementaires d'évaluation de la Haute Autorité de Santé, l'association REBONDS poursuit dans une démarche qualité continue, matérialisée par l'utilisation collective du système informatisé QUALINEO et l'organisation de groupes de travail dans le but d'améliorer la qualité de l'organisation et des pratiques associatives sur des problématiques spécifiques : la refonte du livret d'accueil des enfants et de leurs familles nouvellement pris en charge, les lieux et les modalités de la participation des enfants et des familles à la vie de l'association, la place du numérique dans la vie des enfants accueillis, l'accompagnement des jeunes à l'approche de la majorité…

E/ Optimiser les moyens immobiliers

L'association REBONDS dispose de plusieurs équipements immobiliers dont elle veille à optimiser l'utilisation au bénéfice des enfants pris en charge et de leurs familles.

C'est ainsi qu'elle prend en location les locaux de l'ancienne école du village de Lamairé pour le développement de l'internat du service de la Riberderie de 4 à 5 puis 9 places.

C'est dans ce contexte qu'elle doit réfléchir aux possibilités d'aménagement partiel du nouveau bâtiment de la ferme de la Riberderie reconstruit après l'incendie destructeur du bâtiment d'origine pour des séjours de repli et de répit pour l'ensemble des services de l'association.

C'est également dans cet objectif d'optimisation et dans le cadre général de ses possibilités budgétaires qu'elle doit décider du devenir du projet de restauration et de restructuration des dépendances du château de Puy Genest pour l'installation du pôle administratif et l'aménagement d'un ou deux studios pour l'accueil de jeunes en semi-autonomie.

VI – L'évaluation des avancées et des résultats du projet associatif

L'association REBONDS doit se doter d'un comité pour l'évaluation des avancées et des résultats du projet associatif comprenant les administrateurs, les membres de l'équipe de direction et les responsables ressources humaines et budget du pôle administratif.

Cette évaluation s'opèrera par référence aux indices concrets permettant d'apprécier objectivement ses avancées et ses résultats.

Au cours de chaque premier trimestre, le comité organisera une réunion annuelle d'évaluation. Il en fera une restitution lors de l'assemblée générale correspondante. Enfin, sur la base des évaluations annuelles auxquelles il aura procédé, il contribuera à la préparation et à l'élaboration du projet associatif pour la période quinquennale suivante.